

SIL 2021 : rapport Littératures

Éléments numériques

Le jury a examiné 21 dossiers. 3 candidats ont été admissibles ; 2 ont été admis et 1 candidats a été placé sur liste complémentaire.

Remarques sur l'épreuve écrite

Chaque candidat reçoit un sujet élaboré en fonction de son parcours et de son projet. L'épreuve écrite propose une citation d'un auteur, destinée à être examinée, discutée, éventuellement critiquée. L'exercice est donc proche du modèle de l'exercice français de la "dissertation" ; mais la durée très courte de l'exercice (2 heures) ne permet évidemment pas le même approfondissement de la réflexion. Le jury attend des candidats qu'ils argumentent avec précision et finesse une position à propos de la citation proposée, en mobilisant leur connaissance des œuvres littéraires et leurs expériences personnelles de lecture.

Les devoirs rendus ont traité cet exercice avec une bonne maîtrise de ce qui était attendu :

- dégager une « problématique » : cerner l'enjeu principal de la citation, la question centrale qui y est abordée
- structurer leur propos en grandes étapes (deux ou trois parties principales qui organisent le raisonnement)
- citer et analyser des exemples

Cette maîtrise de l'exercice, en langue française, est déjà une belle performance dans la durée très courte de cette épreuve. Le jury salue l'effort des candidats pour s'adapter aux normes de cet exercice et les félicite. Les notes ont été comprises entre 14 et 18.

On signalera deux défauts récurrents, à l'attention des prochains candidats, de manière à réussir mieux encore cette épreuve :

- Souvent, les candidats s'éloignent du sujet proposé, et élargissent très largement la question posée. Par exemple, l'un des sujets portait sur le roman comme expression de la « solitude » de la vie humaine : le candidat l'a élargi à la question de la représentation de la vie humaine en général, et finalement du réalisme, en perdant alors de vue la question de la solitude (alors qu'il fallait plutôt se demander comment le roman articule la singularité du personnage individuel et la collectivité sociale et humaine à laquelle il appartient). Un autre sujet portait sur la dissolution de l'intrigue dans le roman moderne : il est regrettable de l'élargir à la transformation du roman tout au long de son histoire (alors qu'il fallait plutôt se demander dans quelle mesure les romans du XX^e siècle racontent encore des histoires, et ce que signifient leur manière de désorganiser le récit).

- Le jury regrette surtout que les exemples donnés par les candidats soient souvent sommaires et restreints. Bizarrement, les exemples cités cette année sont centrés sur des auteurs français modernes (de Stendhal à Beckett, à peu près). La connaissance de la littérature française est évidemment appréciée, mais le jury encourage les candidats futurs à profiter aussi de la richesse littéraire de leur langue et de leur culture d'origine pour nourrir leur réflexion. Les sujets donnés ne concernent pas la seule littérature française, et engagent l'expérience de tout lecteur. Nous conseillons donc aux candidats de ne pas hésiter à recourir à des exemples plus personnels et plus variés (sans exclure, bien sûr, la littérature française). Le jury apprécie la connaissance d'œuvres françaises, mais il apprécie plus encore la capacité de chaque candidat à réfléchir à la littérature à partir de lectures diverses.

Remarques sur l'épreuve orale

Le jury propose à chaque candidat de commenter un texte adapté à son parcours et à son projet. L'extrait proposé est un extrait en français, d'une à trois pages (plus long que dans l'exercice français traditionnel de l'« explication de texte » qui propose souvent seulement quelques paragraphes), tiré d'une œuvre littéraire de langue française écrite entre 1500 et aujourd'hui. Des indications sur le contexte ou le contenu de l'œuvre, ainsi que les définitions de certains mots, sont parfois données.

L'exercice n'est pas un exercice de maîtrise du français : le jury comprend très bien que le candidat n'ait pas compris un mot ou une phrase. L'essentiel est la compréhension esthétique, littéraire, du texte.

L'extrait proposé est cohérent avec le sujet de recherche du candidat. Mais le lien avec le projet peut être indirect : l'extrait choisi ne fait pas forcément partie des œuvres sur lesquelles travaille le candidat. Le lien peut être thématique, historique, formel, générique, etc.

Quelques exemples permettront aux futurs candidats de mieux comprendre ces choix, et de ne pas être trop surpris par l'extrait qu'ils devront commenter. Le jury choisit un texte qui est lié au projet de recherche du candidat, mais il peut y avoir un écart par rapport aux textes que celui-ci a lus dans le cadre de son projet. Ainsi :

- Pour un projet sur la traduction des romans médiévaux en langues vernaculaires européennes : le jury a proposé un extrait de *Graal Théâtre* (1977) de Florence Delay et Jacques Roubaud (une réécriture théâtrale du cycle arthurien). L'extrait mettait en scène la disparition de Merlin et sa survie problématique, et contenait un dialogue franco-espagnol avec Don Quichotte. Les questions traitées par le candidat (l'univers arthurien, la traduction) étaient donc présentes dans l'extrait, mais le texte proposé était une pièce de théâtre de 1977 et non un roman médiéval.

- Pour un projet sur la déconstruction de la référentialité dans les romans de Beckett : le jury a proposé un extrait du début de *Hiroshima mon amour* de Marguerite Duras où le dialogue conflictuel des deux amants souligne l'indicible et questionne les modalités de la narration (« Tu n'as rien vu à Hiroshima. Rien / J'ai tout vu à Hiroshima. Tout. »). Ce n'était pas un texte de Beckett, ni d'ailleurs un roman, mais l'extrait posait les mêmes questions, à peu près à la même période.

- Pour un projet sur le vieillissement chez Proust : le jury a proposé un extrait de *Mort d'un personnage* de Jean Giono montrant le vieillissement de la grand-mère du narrateur. Les thèmes abordés (dégradation du corps, relation de soin, énigme de l'expérience de la mort) prolongeaient le thème de la vieillesse chez un autre auteur.

Ces exemples indiquent les attentes du jury : certes une connaissance de leur projet de recherche, mais aussi une capacité à réagir à un texte inattendu, surprenant, souvent inconnu. C'est une manière d'évaluer la finesse et le sens littéraire des candidats, en dehors du domaine précis de leur spécialité. Les candidats ont souvent été déconcertés par ces textes peu connus, difficiles à situer par rapport à leur connaissance de la littérature française, aux « écoles » et « courants » célèbres. Le jury les invite à mettre en rapport leur projet de recherche et le texte proposé (pour souligner les ressemblances mais aussi les différences), et à s'interroger sur ces textes sans idée préconçue.

Les candidats, malgré leur étonnement devant le texte, ont souvent fait de beaux efforts d'analyse du texte dans le détail de son style, de ses choix narratifs, poétiques ou stylistiques. Le jury apprécie que les enjeux littéraires principaux des textes soient bien perçus, et que les détails du texte soient analysés dans leur finesse.

Le jury félicite enfin les candidats pour leur travail de conception et de rédaction de leur dossier, pour leur engagement dans les épreuves écrites et orales, et espère que les candidats des prochaines sessions montreront la même énergie et la même qualité de réflexion.